

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA
CANADA (Un an..... \$3.00
Six mois..... 1.50
Trois mois..... 1.00)
Angleterre (Un an..... \$4.00
Six mois..... 2.00
Trois mois..... 1.50)
France (Un an..... \$4.00
Six mois..... 2.00
Trois mois..... 1.50)
JOURNAL DES CAMPAGNES
Par an..... \$1.00
Pour la France..... 1.50

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes :
Six lignes et au-dessous 20c
Pour chaque insertion subséquente..... 15c
Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion et de 5, 7, 8 et 5 centimes pour les annonces subséquentes. Réclames : 20 centimes la ligne.

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADÉ, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

Feuilleton du COURRIER du CANADA

22 FÉVRIER 1896. — No 105

LE MYSTÈRE

WENNOCK

DEUXIÈME PARTIE (SUITE)

Oh ! je suis certaine que tout sera bien, observa Laura avec sa légèreté ordinaire. Et elle acheta, en fait de toilette, tout ce qu'elle trouva de son goût.
— Voulez-vous être la marraine du petit baby, lady Jane, quand le temps sera venu de le baptiser ? supplia la comtesse, après quelque hésitation. Il est à vous aussi bien qu'à moi.

— Oh ! oui très volontiers, répondit Jane vivement.

— Ce petit être frêle dans son berceau semblait lui être laissé par son père comme le dernier anneau qui l'attachait à la vie.

— Et, si je puis me permettre de vous exprimer un désir, ne voudriez-vous pas l'appeler François ?

— François, certainement ; François tous les jours. Les comtes de Oakburn s'appelaient ordinairement John ; mais je ne saache pas que ce soit là une règle, dont nous ne puissions nous écarter. On lui donnera les noms de François-John ; mais il doit être appelé François.

— Dans l'intervalle de la mort et de l'enterrement du comte, Jane emprunta un jour la voiture de la comtesse (la sienne, il n'y avait pas un an), et se fit conduire à Gloucester-Terrace.

— Quoiqu'elle fut convaincue que Mme West n'était avertie si elle avait reçu des nouvelles de Clarisse, cependant elle ne pouvait se résigner à quitter Londres sans s'être informée elle-même.

— Un nouveau désappointement l'attendait. Mme West et ses enfants étaient au bord de la mer.

— Comme Jane se tenait hésitante à l'entrée de la maison, après avoir appris cette nouvelle, un gentleman passa la tête par la porte de l'une des chambres du rez-de-chaussée, étonné probablement de recevoir une visite et désireux de savoir de quoi il était question.

— C'était un homme d'aspect assez comique, petit et gros, la figure rouge et les cheveux hérissés.

— Ma maîtresse ne sera pas de retour avant six bonnes semaines, madame, disait le domestique ; il n'y a que dix jours qu'elle a quitté Londres, et... mais voilà mon maître... peut-être vous renseignerait-il mieux que moi.

— M. West s'avança vers Jane.

— Sa femme Mme West, n'était pas en ville, observa-t-il ; mais pourrait probablement donner, en son lieu et place, les renseignements désirés, ou se charger pour elle d'une lettre, car il devrait la rejoindre le lendemain à Ramsgate.

— Jane entra dans la salle, pensant que M. West en savait probablement sur Clarisse autant que sa femme ; elle lui dit le but de sa visite, et qu'elle était déjà venue quinze mois auparavant pour le même motif.

— Oh ! oui, fit M. West je me rappelle parfaitement que ma femme m'a parlé de cette circonstance, lady Jane Chesney j'ai présumé, ajouta-t-il en saluant. Je suis désolé de n'avoir à vous donner aucune nouvelle de Mlle Wenchamp, mais nous n'avons pas entendu parler d'elle. Quelques jours avant son départ pour Ramsgate ma femme me parlait justement d'elle et s'inquiétait de savoir si ses amis avaient réussi à la trouver.

— Jane poussa un profond soupir ; bien qu'elle se fût attendue à la réponse.

— Non, dit-elle à voix basse, nous ne l'avons pas trouvée ; nous n'avons pas entendu parler d'elle.

— C'est vraiment bien extraordinaire s'écria M. West.

— Plus que cela, dit Jane, c'est alarmant. Jusqu'à ces derniers temps nous avions eues l'espoir qu'elle était à l'étranger dans quelque famille, mais

maintenant nous désespérons tout à fait. Je vous remercie, ajouta-t-elle en se retirant et en lui remettant sa carte, voici mon adresse en province ; si par hasard Mme West, quoique cela soit bien peu probable, entendait parler de ma sœur je puis compter sur elle, n'est-ce pas pour m'en avertir par un mot. Vous pouvez compter qu'elle s'y empressera, répliqua M. West et de bon cœur. J'aurais voulu pouvoir vous donner aujourd'hui de meilleures nouvelles.

— M. West la reconduisit jusqu'à sa voiture et l'aider à monter. Jane se sentait tout à fait découragée ! Elle n'avait pas cependant conçu un grand espoir du résultat de sa visite, car la conviction que Clarisse était morte avait fait de grands progrès dans son esprit depuis quelque temps ; et cette idée s'imposait à elle comme la seule vraie.

— Mme West, depuis la première visite de Jane, avait appris certains détails sur Mlle Wenchamp, qu'elle se serait empressée, sans aucun doute, de lui faire connaître, si elle avait été ce jour-là chez elle, quoiqu'elle ne les eût pas considérés assez importants pour les écrire. Peut-être aussi s'était-elle abstenue dans la crainte de mal faire M. West, de son côté, n'ignorait pas ces détails, mais, persuadé que Jane en avait été de tout temps instruite, il ne crut pas devoir lui en parler. Au surplus, ils n'avaient pas grande importance, et n'auraient certainement pas jeté la moindre lumière sur le mystère qui entourait aujourd'hui toute cette affaire.

VI. — UNE VISITE IMPROMPTUE

Lady Oakburn était étendue dans un fauteuil devant le feu. Elle se levait maintenant quelques heures chaque jour, quoique la garde, imbuë de vieilles idées, protestât que c'était trop tôt.

— Laura lui tenait compagnie, avec le petit baby sur ses genoux, et qui était une grande condescendance de sa part, car elle n'aimait pas beaucoup s'occuper de choses aussi gênantes que les babies.

— Ah ! j'aurais été heureuse que le mien vécût ! disait-elle à Lady Oakburn, c'était bien la plus jolie petite fille que j'ai jamais vue. Mais je ne l'aurais pas nourrie, vous savez ; je n'aurais pu m'y assujettir ; je ne comprends pas comment vous avez assumé une pareille tâche ! Vous ne serez pas capable de la mener à bonne fin.

Lady Oakburn sourit ; elle et Laura étaient d'un caractère tout différent.

— Combien de temps votre enfant n-t-elle vécu ? demanda-t-elle.

— Seulement un jour et demi. M. Carleton vit de suite qu'il ne vivrait pas, mais ne voulut pas me le dire, et je fus très étonnée qu'on le baptisât si vite. Quand il me demanda quel nom je voulais lui donner, et me dit que M. Lyceot était en bas pour le baptême, je fus très surprise que cela se fit si vite, mais il me répondit négativement que c'était préférable avec des enfants si délicats. Je ne me doutais pas de la vérité alors ; je ne l'ai su que depuis !

— Comment l'avez-vous nommé ?

— Laura, M. Carleton le désirait, et de mon côté j'aime beaucoup ce nom-là... Mais qu'a donc Jane à s'occuper d'une si étrange façon ? on dirait une statue !

— C'est que Jane Chesney revenait de chez Mme West ! Elle avait monté paisiblement l'escalier jusqu'à la chambre de la comtesse et s'était laissée tomber sur une chaise près de la porte. Le désappointement se lisait sur son visage.

— Comme Laura se tournait vers elle, étonnée, elle se leva et se rapprocha.

— Encore une démarche sans résultat, dit-elle. Mme West, de chez qui vous venez, est à Ramsgate ; mais j'ai vu sa mari. Ils n'ont pas entendu parler de Clarisse. Ah ! je suis sûre maintenant que nous ne la retrouverons jamais.

— Je bouleverterai le monde jusqu'à ce que je l'ai trouvée, s'écria impétueusement Laura. Elle ne peut pas être partie, tu sais, ces choses-là n'arrivent pas de nos jours.

(A suivre)

Le Sacrifice

Il est certain que la conversion du jeune prince Boris de Bulgarie est un grand succès moral et matériel pour la Russie, qui reprend une influence prépondérante dans la péninsule des Balkans.

— C'est la Russie qui avait créé la Bulgarie, après forte dépense et de sang, et d'or.

— La Bulgarie fut peu reconnaissante. Tout comme l'Italie, qui a mordu la main française qui l'arrachait au bâton autrichien, elle avait tourné insensiblement le dos à son bienfaiteur.

— Et poussant l'ingratitude jusqu'aux extrêmes limites, elle avait cherché un point d'appui du côté de la Triple-Alliance, chez les ennemis de la Russie.

— Mais cette séparation politique des deux pays ne pouvait être qu'artificielle et temporaire.

— C'était l'œuvre des politiciens. Au fond le peuple bulgare nourrissait les sentiments de la sympathie la plus vive pour la nation russe.

— Il était donc évident que le jour où viendrait à disparaître les politiciens qui avaient jeté la Bulgarie dans des alliances contre nature, le peuple bulgare reprendrait sa pente naturelle vers le peuple russe.

— C'est un mouvement national, longtemps détourné et combattu par les politiciens de l'école Stombouloff, qui aurait décidé le prince Ferdinand à donner son fils au culte grec, comme gage de la sincérité du retour des Bulgares au protectorat russe.

— La Russie n'attendait que cela pour renouer les relations depuis longtemps interrompues.

— Et, à ce point de vue personnel ne saurait blâmer la Russie de ce grand succès diplomatique.

— Sans brûler une cartouche, sans dépenser un rouble, elle reprend l'importante position stratégique et la suprématie qu'elle avait momentanément perdues.

— Elle est dans son rôle, d'avoir poussé à la conversion du petit prince Boris, comme nous serions dans le nôtre en obtenant la conversion au catholicisme de l'héritier de la couronne d'Allemagne.

— D'ailleurs, il ne faudrait pas s'étonner de la joie que manifeste le peuple bulgare en voyant l'héritier du trône rentrer dans la foi des anciens souverains du pays.

— Nous éprouverions, nous-mêmes, une satisfaction aussi grande si nous apprenions qu'à la place du franc-maçon honnête Felix Faure, arrivait au pouvoir un sincère catholique.

— Mais rien de tout cela, rien, ne saurait pallier l'odieuse, la honte de la conduite tenue par le prince Ferdinand, qui devrait, au moins, avoir la pudeur de se taire, — tandis qu'il éprouve le besoin de se vanter publiquement de ce qui est son déshonneur devant l'histoire.

— En réponse au discours du président Theodorow, qui lui apportait les félicitations de Sobrazie, il a dit des choses vraiment énormes et qui dénotent, chez l'ancien associé de Stambouloff, un incroyable état d'inconscience.

— « J'ai offert à ma patrie, a-t-il répandu, un sacrifice si grand, si oruel et si profond que l'histoire n'en a pas encore donné d'exemple. »

— J'ai donné pour le bien-être et la prospérité de la Bulgarie mon propre enfant comme un gage de mon amour pour la nation ; j'ai relâché les liens de ma famille ; j'ai déchiré les liens qui m'unissaient à l'Occident.

— C'est vrai l'Occident n'a pu voir sans indignation et sans mépris un prince vendant son âme et la donnant au diable pour une couronne.

— Ces spectacles-là d'apostasie, tentatives sont rares de notre côté ; s'ils furent toujours fréquents en Orient, dont les hordes sauvages étaient couvertes conduites par des renégats, quand ils envahissaient, sous le drapeau vert du prophète, les plaines du Danube.

— Les renégats se montraient les plus féroces envers les chrétiens qu'ils avaient trahis.

— En Occident, on peut, hélas ! ne pas toujours pratiquer la religion dans laquelle on est né ; mais on a, du moins, la pudeur de ne pas s'en servir pour acheter quoi que ce soit.

— Mais où le prince Ferdinand est vraiment ineffable, c'est lorsqu'il ose parler du « sacrifice » qu'il a fait.

— Quel sacrifice ?

— Si c'était lui, encore qui se fût sacrifié !

— Il est d'âge à savoir si le trône vaut une abjuration.

— Et nos cussions parfaitement compris — sans l'approuver pour cela — qu'il se fit Bulgare, ou Grec, ou Turc, des pieds à la tête.

— Car il est maître de son corps, maître de son âme et il n'en doit répondre que devant Dieu.

— Mais où le « sacrifice » devient un crime, c'est lorsqu'on sacrifie un autre que soi — qui ne vous l'a pas demandé, qui n'est pas consentant, qui sais pas mangé lui.

— Et ce crime est d'autant plus abominable lorsqu'il s'exécute sur un petit

enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison.

— Arracher cet enfant à une religion que l'on sait être la bonne, la seule vraie, puisque c'est la votre et puisque, vous-même, vous lui aimez fidèle, pour livrer à une autre religion, en effet, ne s'est jamais vu. Et il n'y a pas de quoi s'en vanter.

— Nous dirons même plus : c'est en pareil cas un acte de lâcheté, puisque le pauvre petit être qu'on démarque et qu'on abandonne aux prêtres d'un autre culte ne peut se défendre.

— Dans l'histoire, il n'y a que le patriarche Abraham pour avoir consenti un « sacrifice » aussi cruel.

— Encore était il le moins « grand » et le moins « profond ».

— Car, après tout, Abraham ne tuait que le corps d'Issac.

— De plus, il obéissait à Dieu, qui le voulait éprouver.

— Voilà le « sacrifice » le plus superbe, surhumain en sa noblesse et son mérite.

— Et la postérité tout entière admire Abraham s'en allant, avec son fils chargé du bois de l'holocauste, vers le montagne de la vision, et portant le couteau et le feu.

— Tandis que ce que fait Ferdinand de Bulgarie n'est pas « un sacrifice » ; le mot est faux, le mot est un mensonge.

— C'est un marché honteux, c'est une horrible transaction : comme s'il était des couronnes, j'ai-bas, pouvant payer une telle apostasie !

— Pour trouver, dans l'histoire, d'exacts comparaisons, il faut aller bien loin, en effet, et remonter jusqu'à ceux qui vendirent leur frère et jusqu'à celui qui vendit son Dieu.

— La place de Ferdinand le renégat est là ; il y demeurera cloué comme le seul père, en effet, qui ait vendu son enfant.

Paul de Cassagnac.

LE POLE NORD

Le docteur Nansen l'a-t-il découvert ?

St Pétersbourg, 20 — A une réunion de la société Géographique Impériale, tenue hier, le sénateur Samouloff, vice-président de la société, a dit qu'il serait encore prématuré de nier la nouvelle de la découverte du Pôle Nord par le Dr Nansen.

— Il est probable, a-t-il ajouté, que le Dr Nansen retourne ou est retourné aux îles Sibériennes, où le baron Tall a placé des magasins de provisions dans l'espoir de son retour.

— La première nouvelle de la découverte de Dr Nansen a été reçue par Pierre Kuschereff, qui chérchait dans les îles de la nouvelle-Sibirie les défuntes d'ivoire des mammoth disparus et qu'on retrouve aujourd'hui en grande quantité. C'est là que les hommes de Kuschereff rencontrèrent un des membres de l'expédition de Nansen.

— Christiana, 20 — Christofersen, le secrétaire du Dr Nansen, a dit au sujet des remarques du Dr Otto Nordenskjöld, sur la possibilité qu'avait le Dr Nansen d'être parvenu au pôle, et dans lesquelles ce dernier exprimait l'opinion qu'il paraitait peu croyable que l'explorateur norvégien eût été entraîné par le courant aussi loin que le 75ème degré de latitude nord et eût ensuite atteint le pôle à l'aide de traîneaux, que, selon lui, il est tout à fait possible que le Dr Nansen ait atteint le 85ème degré de latitude nord avec le « Fram » et qu'il ait ensuite réussi à atteindre le pôle en traîneau.

— Christofersen fit observer qu'en 1893 la condition de la glace était favorable à une telle entreprise, et, pour appuyer son dire, il cita la rapidité avec laquelle avancèrent les expéditions de Lockwood et de Payer.

— Londres, 20 — Le baron Oscar Dickson un membre de l'exploration arctique, s'est montré tout à fait incrédule à la nouvelle de la prétendue découverte du Pôle Nord par le Dr Nansen. Le « Fram » navire du Dr Nansen, sur lequel, dit le baron, entraîné par les glaces, et ce fait, selon lui, aura donné lieu à la croyance que l'explorateur avait découvert le pôle et s'en retournait.

— St-Pétersbourg, 20 — L'explorateur russe, le baron Tall, qui avait établi des dépôts de provisions pour Nansen, aux nouvelles îles Sibériennes, dit aujourd'hui qu'il est convaincu que le Dr Nansen est retourné aux dépôts de provisions pour se ravitailler.

AVIS

M. Mathias Lillois, de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître poste de la Rivière du Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

Valentins!
NOUS venons de recevoir un immense lot de VALENTINS. Envoyez un timbre de 3 cts pour nos catalogues et nos prix.
L'Imprimerie Gagné,
St-Justin, Qué., Canada
21 janvier 1896.—1m.9.

ABANDON
DES
AFFAIRES
2000 vgs Etouffes à Robes à moitié prix. 50c pour 25c, 25c pour 12c, 20c pour 10c.
Nos meilleures Indiennes Anglaises, couleurs solides, patrons de choix.
A 25 p. c. de réduction.
Une variété immense de foulards en Soie en Cachemire
A 50 p. c. de réduction.
Aussi
Mouchoirs de Soie, Cravates, Bretelles gants, Camisoles et Caleçons, Bas, etc.
A une grande réduction.
BEHAN Bros.

L'OFFRE TIENT TOUJOURS !
L'AVANTAGE TIENT TOUJOURS !
Innombrables sont les lots de MARCHANDISES OFFERTES, et les bas prix sont sans précédents, AU SYNDICAT DE QUEBEC Coin des rues ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE.
Venez voir avant d'acheter ailleurs !!
Nos Sociés s'embarrassent rapidement. Nos Etouffes à Robes font l'admiration des clients qui s'empresent de profiter de ces avantages. Nos Broderies ! Incompréhensibles dans leur fini comme elles le sont dans leur prix. Le public qui les apprécie se presse le long des comptoirs pour profiter de ces grands marchés.

ENGIN A VENDRE
UN ENGIN HORIZONTAL
SECONDE MAIN
15 CHEVAUX VAPEUR
CHAUDIERE VERTICALE
En excellent état !
A VENDRE BON MARCHÉ
S'adresser à
Rue de la Chapelle, 140,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

VIDAL, FILS & CIE,
ONT EN MAINS :
1 Séparateur de crème De Laval, en bon état.
1 Engin à vapeur de 25 forces, excellent.
1 Chaudière horizontale de dix chevaux vapeur, verticale de 7.
1 Grémoit de soies rondes, neuf pouces, 20 pds.
1 Pony-plaineur neuf de 20 ps.
1 Planeur-embouveteur de 24 ps.
2 Turbines Leiffel et 1 Petit géant.
1 Paire de moulages bâtarde, en pierre.
1 Gros Tour à fer à extension 40" x 40"
1 Planeur à fer 6' x 24' x 20".
1 Drill à fer au diamètre de 1 1/2 ps.
1 Grand lot de poulies en fer et en bois.
2 Sides restes pour tourner le fe.
1 Machine à carder montée sur table de bois.
1 Lot de courroies de cuir, neuves.
1 Bateau à vapeur "Anglesca".
Les engins Westinghouse prennent la moitié moins de vapeur pour donner autant de force. Les bouilloires Kingsley exigent la moitié moins de combustible pour donner la même quantité de vapeur. Demandez les circulaires. N'oubliez pas les planeurs Ballantine de Preston, dont les gluchons sont coupés à la machine.
VIDAL, FILS & CIE,
Rue St-Paul, Québec
juillet 1895 — me. 37ps

L. B. GERVAIS & CIE
PROPRIETAIRES DU COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE
30 RUE ST-JOSEPH
Tiennent constamment les meilleures marques de Pianos, Orgues, Harmonium et Vocions pour l'église. Romances françaises, une spécialité.
Machines à coudre NEW-WILLIAMS, RAYMOND et SINGER.
Machine à LAVER et à TORDRE.

chez
Veilleux & Langlais
Marchands de Chaussures
UN MAGNIQUE HARMONIUM
Est offert gratis aux acheteurs au montant de \$1.00 au comptant
189-189 1/2
RUE SAINT-JOSEPH,
Vis-à-vis l'Eglise

ANNONCES NOUVELLES

L'effie tient toujours. — Au Syndicat de Québec. Dans la Cour Supérieure — Parent & Rivard. Veilleux & Langlais, marchand de chaussures.

POUR LA SESSION

La session fédérale qui s'ouvre cette semaine sera l'une des plus importantes à tous les points de vue.

Le COURRIER DU CANADA rendra compte de la discussion dans tous ses détails, et il invite le public à suivre les débats attentivement.

Pour cela, nous donnerons le COURRIER DU CANADA à raison de 50 CENTES durant toute la session.

Que nos amis le disent à ceux qui ne le reçoivent pas encore.

CANADA

QUEBEC, 22 Février 1896

Le "Catholic Register"

Et la loi remédiateur

Dans son numéro du 16 janvier l'Electeur publiait un article intitulé: "Fière attitude des catholiques d'Ontario."

Cet article commençait ainsi:

"Nos lecteurs savent que, depuis nombre d'années, les catholiques d'Ontario, qui sont plus de trois cent mille, ont en étant favorables, du premier au dernier, au gouvernement libéral de la province, se divisant à chaque élection fédérale."

Depuis la mort de sir John nos coreligionnaires de la province voisine se sont ralliés petit à petit à l'hon. M. Laurier.

Nous l'avons fait voir en différents temps par plusieurs citations de leurs principaux organes.

Aujourd'hui, le ralliement semble complet.

L'Electeur donnait ensuite, comme preuve de son affirmation, un extrait du Catholic Register, de Toronto. Nous citons:

"Laissons maintenant la parole au Catholic Register, publié sous la surveillance de l'archevêque de Toronto, et qui a fait tant de luttes mémorables pour M. Mowat et sir John A. Macdonald."

"Sir Charles Tupper, qui est maintenant virtuellement premier ministre va-t-il essayer de passer une loi réformatrice? Va-t-il engager son succès sur cette question, après ce qui a eu lieu dans le gouvernement? Les honnêtes gens ne peuvent que se commettre difficilement avec les projets du gouvernement à cette heure. Ses membres sont discrédités et ridicules à la face du pays."

Cette citation indiquait clairement que le Catholic Register était hostile au gouvernement et n'avait aucune foi en ses promesses.

On conçoit que, dans de telles conditions, l'opinion du Catholic Register aujourd'hui ne saurait être suspectée de complaisance ou de partisanerie.

Eh bien, nous prions l'Electeur de méditer l'article que vient de publier le Register, dans son numéro du 20 février, sur la loi remédiateur.

Nous lui soumettons, en particulier, les passages suivants:

"Nous ne croyons pas que les esprits droits trouvent matière à critique dans le bill remédiateur, la première fois dans la chambre des communes, le 11 du courant. Nous donnons à nos lecteurs une analyse exacte de ses dispositions, et nous citons textuellement les passages essentiels à l'intelligence de la mesure de redressement qu'on est sur le point d'accorder à la minorité."

"Le bill peut sembler l'étude la plus approfondie, même de ceux qui sont disposés à critiquer, et à sa face même il réfute l'accusation que le gouvernement a entreprise de légiférer sur un sujet sans être parfaitement renseigné quant aux faits. On a fait tant de bruit avec cette accusation, que, maintenant que son inanité est démontrée, nous espérons ne plus en entendre parler..."

"Ayant scruté le bill aussi soigneusement que nous l'avons pu, nous sommes convaincus que le remède est de nature à sauvegarder tous les droits des autorité provinciales sur l'émancipation publique, et en même temps à enlever tout sujet de plainte à la minorité."

"Le bill peut sembler l'étude la plus approfondie, même de ceux qui sont disposés à critiquer, et à sa face même il réfute l'accusation que le gouvernement a entreprise de légiférer sur un sujet sans être parfaitement renseigné quant aux faits. On a fait tant de bruit avec cette accusation, que, maintenant que son inanité est démontrée, nous espérons ne plus en entendre parler..."

"Ayant scruté le bill aussi soigneusement que nous l'avons pu, nous sommes convaincus que le remède est de nature à sauvegarder tous les droits des autorité provinciales sur l'émancipation publique, et en même temps à enlever tout sujet de plainte à la minorité."

Voilà l'opinion, voilà l'adhésion complète du Catholic Register, journal publié sous les yeux de Mgr l'archevêque de Toronto.

Empruntant les expressions mêmes dont l'Electeur faisait suivre sa citation du Catholic Register, dans son numéro du 16 janvier, nous dirons avec une seule variante:

"Le journal qui tient ce langage est le champion des écoles catholiques."

"Est-ce que nos journalistes rouges ne seraient pas capables de donner la preuve qu'un français catholique peut avoir autant de cœur, de dignité et d'indépendance qu'un irlandais catholique?"

Une rebuffade à "l'Electeur"

Le Temps n'est pas d'humeur à se laisser morigéner par l'Electeur.

Il y a quelques jours, nous avons reproduit un article de notre confrère d'Ottawa relatif aux injustifiables déclarations faites par M. Davies à Toronto.

L'Electeur s'en est ému et a décoché au Temps des paroles aigres-douces. Ce dernier riposte en ces termes:

"Depuis quelque temps l'Electeur a souvent un mot à dire au sujet du Temps. Dans un des derniers numéros il dit que le Temps n'est plus un journal libéral. Ajoutons que le Temps n'a jamais été libéral à la façon dont l'entend M. le directeur de l'Electeur."

"Le Temps a toujours eu ses idées à lui qu'il a franchement et hautement exprimées. Il ne s'est jamais occupé de savoir si ses opinions plaisaient ou ne plaisaient pas aux messieurs de l'Electeur..."

"Le Courrier du Canada a reproduit cet article (sur M. Davies) en approuvant notre attitude. Cela a offensé les champions du véritable libéralisme qui pontifient dans les colonnes de l'Electeur, et ils avertissent le Courrier de ne plus avoir à citer le Temps comme un journal libéral, de plus, ils ajoutent que le Temps est subsidé par le parti conservateur."

Nous devons déclarer à notre confrère de Québec que le Temps n'est subsidé par aucun parti politique. Conséquemment les opinions qu'il exprime sont celles de ses fondateurs et de nul autre. L'Electeur n'a qu'à porter une accusation directe s'il veut ajouter à sa longue liste un autre procès en diffamation. Nous savons tous que la plus forte moitié du temps de ce journal est prise dans la préparation de rétractations de ses nombreuses calomnies. Il ferait mieux de se tenir sur ses gardes et d'avoir plus de souci de sa réputation."

"Ensuite, à quel propos vient-il nous dire que nous sommes aux ordres du parti conservateur? Est-ce parce que nous n'appuyons pas l'opinion erronée émise à Toronto par M. Davies? Faut-il, pour être dans les bonnes grâces de l'Electeur, sacrifier aux principes de quelques esprits étroits la liberté que nous garantissons constitution?"

"Nous savons l'Electeur capable de bien des choses, mais nous hésitons encore à croire qu'il soit de l'école Charlot. Cependant, il serait bien aimable de nous dire s'il partage l'opinion émise par M. Davies au sujet des écoles."

"Nous attendons."

Il est évident que les actions de l'Electeur ne sont pas en hausse à l'heure actuelle.

Le Monde et le Temps lui font tourner la tête avec une ardeur remarquable, et la masse des honnêtes gens est soulevée contre les odieuses campagnes de l'organe libéral.

Ce n'est que le commencement de la rétribution.

Nous voulons nos droits

Le Globe joue dans la province d'Ontario le même rôle que son chef, M. Laurier, remplit aux communes. Il a publié lundi un article pour établir que le but des auteurs de la loi des écoles publiques au Manitoba a été de procurer une meilleure éducation aux enfants catholiques; que la législation remédiateur ne remédiera à rien mais que nous avons tout à attendre d'une enquête, et enfin que le gouvernement manitobain s'est toujours montré désireux de régler cette question à l'amiable.

Et le Globe écrit cela sur un ton solennel qui suppose toute contradiction impossible! Comment voulez-vous après cela, que le public ontarien soit juste à notre égard.

Le sénateur Bernier a prouvé clair comme le soleil que l'enseignement donné aux catholiques manitobains valait au moins, oui, au moins celui auquel les enfants protestants étaient obligés de se soumettre. M. Bernier a fait cette preuve en chambre, et par sonne, soit aux communes, soit au sénat, n'a osé contredire son témoignage appuyé sur la loi, la statistique et les déclarations de citoyens protestants qui préféraient les écoles catholiques aux écoles protestantes. Cette preuve a été faite il y a près d'un an et qui a osé la contredire? Un certain M. Wade a encombré le Globe de sa prose fatiguante, mais qu'a-t-il prouvé? Rien. Il n'a réussi qu'à démontrer la petitesse de son esprit en se fiant tout rouge parce que l'on osait enseigner le cathé-

chisme dans les écoles subventionnées par l'état.

Mais qu'y a-t-il pourtant de si extraordinaire dans cette subvention de l'Etat aux écoles catholiques? Est-ce une faveur que l'on nous fait? Ne payons-nous pas les mêmes impôts que les protestants et dès lors pourquoi n'aurions-nous pas les mêmes droits qu'eux à ces subventions prises à même l'argent public, l'argent des catholiques comme celui des protestants?"

Le Globe ferait une bégayement plus utile à la pacification du pays s'il abordait les choses carrément et courageusement, afin d'instruire son public au lieu de le fanatiser.

La législation remédiateur relève nos compatriotes de cette injustice révoltante qui les force à payer pour des écoles protestantes, puis elle leur redonne le droit que le gouvernement manitobain leur avait enlevé aussi, de se taxer pour maintenir leurs écoles. Si après cela nos compatriotes souffrent encore, ce sera parce que vos amis les griffes du Manitoba fermeront l'esprit à toute idée de justice et de fair play pour être deux fois rebelles, rebelles au plus haut tribunal de l'empire, rebelles à la volonté nationale exprimée par ses représentants auxquels les pères de notre constitution ont donné le droit d'intervenir dans les cas d'injustice flagrante comme le cas actuel.

"Pourquoi plutôt ne pas s'entendre avec le gouvernement du Manitoba? S'entendre avec le Manitoba!! Mais vous nous dites en toutes lettres que "jamais il ne donnera ce que la loi demande," et c'est cela que nous voulons, nous, ce que la loi nous accorde. Alors l'entente est impossible, d'autant plus impossible que ceux qui exercent une influence quelconque sur ces sectaires comme M. Laurier, le Globe et tous les autres chefs libéraux, se donnent la main pour excuser leurs intentions."

L'entente était possible lorsqu'en juillet 1894 Sir John Thompson priait le gouvernement manitobain de faire disparaître les griffes des catholiques. Mais Greenway ne daigna seulement pas soumettre cette demande à la Législature.

L'entente était possible lorsqu'après le jugement du Conseil Privé, le gouvernement libéral invita de nouveaux persécuteurs à rendre justice. Mais ils refusèrent.

L'entente était possible enfin lorsqu'après la dernière session, une deuxième invitation de régler cette difficulté à l'amiable fut adressée au Manitoba. Mais on répondit encore non.

D'ailleurs en supposant que l'entente fut encore possible qu'effirait-on? On nous offrirait quelques minces concessions, quelques faveurs.

Des faveurs, nous n'en demandons point, nous n'en voulons point nous n'en ayons aucun besoin. Ce sont des droits qu'il nous faut, les droits qu'on nous a arrachés par l'hypocrisie d'abord, puis que l'on nous a retenus ensuite par la force.

Nous ne fomentons point de préjugés, nous ne soulèvon pas de colères, excepté contre les traitres, nous ne demandons que ce que nous avons le droit d'avoir. S'il s'en suit une agitation et des appels passionnés qui font peut-être craindre pour l'avenir la faute n'en est pas à nous. Elle pèse sur ceux qui refusent justice à qui justice est due, et elle pèse aussi sur ceux qui l'encouragent en les excusant.

Ontario et Québec

Au point de vue financier

La Gazette, de Montréal, fait justement remarquer que le gouvernement d'Ontario n'a aucun droit à la réputation de supériorité administrative et financière dont l'affabilité si généralement ses amis politiques. Le public qui, en général, prend les choses sous les couleurs qu'on les lui dépeint, croit à cette bonne réputation, parce qu'il y a depuis longtemps au crédit d'Ontario un surplus à même lequel le gouvernement cache ses déficits. Mais quand on va au fond des choses, l'on se convainc facilement que "tout ce qui brille n'est pas or" et que, pour sa part, la province d'Ontario, financièrement parlant, est loin d'être aussi en avant de la province de Québec que l'on voudrait le faire croire.

On objectera peut-être qu'Ontario, n'a point de dette, tandis que nous en avons une très forte. Cet argument ne vaut rien pour la bonne raison que tout ce qui se fait avec l'argent du gouvernement, soit à l'aide des octrois municipaux dans la province tout entière, la dette des municipalités dans Ontario dépasse-t-elle énormément la dette des municipalités de notre province. Et puis Ontario n'a donné que 7 millions en aide aux chemins de fer, tandis que Québec a payé 16 millions pour le même service. De là la dette qui absorbe chaque année \$1,486,660

d'intérêt. Mais, si l'on déduit ce chiffre incontestable de la dépense totale, il ne reste que \$2,739,617 pour les frais des différents services publics, soit un million de moins que dans Ontario. Ontario a eu un déficit de \$170,000, l'année dernière. Québec serait dans l'ère des surplus, si nous ne devions point payer cinq années de folies inombables et inexplicables.

SUJETS DE MEDITATIONS

XVII

L'Electeur, après avoir reproduit l'article doctrinal de M. l'abbé Le-Ad-Paquet sur l'intervention épiscopale dans la question scolaire, s'empresse de mettre un bandeau sur les yeux de son rédacteur; puis ce dernier de crier à tue-tête: "Encore un peu de lumière!"

De la lumière, aveugle volontaire! Faites donc tomber ce bandeau de préjugé politique qui vous obscurcie la vue, et le soleil de l'évidence vous crévera les yeux.

Les évêques ont-ils, oui ou non, le droit d'intervenir dans toute question ayant un côté religieux? M. l'abbé Paquet, avec l'approbation de Monseigneur l'Administrateur du diocèse de Québec, nous a démontré qu'ils ont ce droit.

Ces mêmes évêques ont-ils le droit, en semblables circonstances, d'imposer leur manière de voir aux fidèles qui leur sont soumis, électeurs et députés? C'est une conséquence rigoureuse que vous ne pouvez nier.

La question des écoles catholiques du Manitoba n'est-elle pas assez religieuse pour justifier les évêques d'approuver le moyen qui leur paraît le plus propre à rendre justice aux opprimés? M. l'abbé Paquet, encore appuyé sur le sentiment de son évêque et de l'épiscopat tout entier, nous en a fait la démonstration d'une façon sans réplique.

Quelle devrait donc être, après cela, l'attitude d'un journal vraiment catholique? S'en rapporter à la direction épiscopale, travailler dans le même sens que les évêques, et s'efforcer de mériter par là, au même degré que les conservateurs, les remerciements et les éloges qui seront justement décernés à ces derniers, s'ils réussissent à faire adopter par le Parlement une loi réparatrice satisfaisante. Mais non, c'était trop pour la vertu libérale. L'Electeur, resserrant davantage l'épais bandeau qui lui couvre les yeux, demande de la lumière, et, en attendant, il s'en va errant dans le tortueux dédale de sophismes et de paralogismes flandriens qui ne peuvent que l'éloigner de plus en plus du vrai centre des lumières pour toute âme franchement et sincèrement catholique: l'enseignement et la direction de l'autorité ecclésiastique.

UN ERMITTE.

Les écoles laïques

Voici une petite statistique opportune à connaître, maintenant que le gouvernement manitobain s'est à établir des écoles laïques, c'est-à-dire, sans religion.

Le tribunal de la Seine, en France, où se fait l'épreuve de ce genre d'éducation, a eu la curiosité de savoir où les familles qui venaient lui demander d'emprisonner leurs enfants, les avaient fait élever. Voici le résultat de cette enquête. Sur cent, 11 enfants ont été élevés dans les écoles congréganistes et 89 dans les écoles publiques ou laïques, c'est-à-dire sans Dieu et sans religion. — Uniers du 2 février 1896. Edition semi-quotidienne.

VINGT-HUIT PRIX

Succès des Oblats de Marie Immaculée à l'Université Grégorienne de Rome. Grades, 30 à savoir:

- 1. Bachelier en droit canon.
2. Docteurs, 6 licenciés, 9 bacheliers en philosophie.
3. Docteurs, 3 licenciés, 5 bacheliers en théologie.

Prix 28

- 1. Premier prix (ex-æquo) de langue hébraïque.
2. Prix (ex-æquo) de langue araméenne.

- 1. Premier prix (ex-æquo) et 3 seconds prix (ex-æquo) d'histoire ecclésiastique.
2. Seconds prix (ex-æquo) de théologie dogmatique, cours du matin.

- 1. Premier prix (ex-æquo) de théologie dogmatique, cours du soir.
3. Premiers prix (ex-æquo) et 2 seconds prix (ex-æquo) de théologie dogmatique, cours du matin, 1ère année.

- 1. Premier prix et 2 seconds prix (ex-æquo) cours du soir, 1ère année.
2. Prix (ex-æquo) d'archéologie chrétienne.

- 1. Premier prix (ex-æquo) en droit canonique.
1. Premier prix (ex-æquo) et un second prix de physique-chimie.
1. Premier prix (ex-æquo) de physique-mathématique.

- 1. Second prix (ex-æquo) de logique et de Métaphysique générale.
2. Seconds prix (ex-æquo) de l'Académie St-Thomas.

- A 28 prix s'ajoutent 32 succès, 35 mentions très honorables et 20 mentions honorables.
Total 145 nominations.

MM. les membres DU CLERGE ET AUX Communautés religieuses. REDUCTION CONSIDERABLE. Remise véritable de 15 0/0 A LA LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL.

A l'occasion de leur déménagement du No 28 AU 46, Rue de la Fabrique, Pour un mois seulement, Sur les objets propres au culte catholique; CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, Bénitiers en fonte émaillée, Boîtes aux Saintes Huiles, CUSTODES, SETS DE CHANDELLIERS D'AUTELS, CHANDELLIERS D'ACOLYTES, Candalabres En Cuivre et en Cristal, LUMINAIRES Et tout genre, appliqués, FLAMBEAUX DE PROCESSION, LAMPES, Verreries!!!

CHASUBLERIE. Chasubles De toutes qualités, Dalmatiques, Chapes, Voiles huméraux, étoles, Cordons d'aube, En Soie et en Fil, Croix de chasuble, Orfrois, Damas, Moire-antique, Drap d'Or, Bas d'aube, Rochets, Galons d'Or et d'Argent, Franges or ou soie, Tule brodée Or Pour lambrequins, CHEMINS DE LA CROIX, Canons d'Autels, Nouveaux Missels et Breviaires, Stignets. Fleurs dorées pour autel, Statues en tout genre, Harmonium-orgue d'Alexandre, Paris. Une visite est instamment sollicitée.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL Pruneau & Kirouac No 28, Rue de la Fabrique. 19 février, 1895-1896

DEHRES A VENDRE DEUX MAGNIFIQUES TERRES en parfait état de culture situées près de l'église du Cap-Saint-Jacques. Ces terres sont bien bâties, s'imposent, granges, étables, silos. Il y a deux moulins sur ces terres, dont l'un est loué à la hauteur de Cap-Saint-Jacques, et est mesurant quatre-vingt arpents de profondeur par trois arpents moins deux arpents de largeur. Conditions spéciales. S'adresser à LÉANDRE FRENETTE, Cap-Saint-Jacques.

Rappelez-vous ces Instructions pour l'emploi de la Cottolene. Pour une friture. Ne mettez jamais de Cottolene que les deux tiers de la quantité habituelle de graisse. Mettez la Cottolene dans la poêle froide et faites-la chauffer en ses propres temps que la poêle. La Cottolene produit les meilleurs résultats lorsqu'elle est très chaude, mais elle arrive au point précis plus vite que le saindoux et il faut prendre garde de ne pas la laisser brûler. On reconnaît qu'elle est assez chaude lorsqu'elle brûne doucement un petit morceau de pain dans une demi-minute. Suivez ces instructions en employant la Cottolene, et vous n'aurez plus jamais de saindoux dans votre cuisine ni dans votre magasin. La véritable Cottolene se vend partout en sacs portant la Marque de Fabrique "Cottolene" avec une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier. Sur chaque sac. The N. K. Fairbank Company, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

MACHINERIE De la célèbre maison de WATEROUS de Brantford, Ont. ENGIN "OHAMPTONS" de 6 à 35 forces. ENGIN "AUTOMATIQUES" de 25 à 75 forces. ENGIN à Ligne Droite, 40 à 150 forces. CHAUDIÈRES stationnaires. CHAUDIÈRES à voiles de retour et à foie. ENGIN et Chaudières combinés portatifs, montés sur des roues ou sur des skids de 6 à 40 roues. POMPES à vapeur pour incendies, de plusieurs grandeurs. BANCs de Soies à Ruban et Soies à l'usage avec charpente en fonte solide, de plusieurs grandeurs renfermant toutes les durables améliorations. CHARRIOTS pour Soies à Ruban et Soies Rondes avec Sammiers et aciers. Ces Chaudières sont nouvelles et les sont les meilleurs sur le marché, et ils n'ont pas leur pareil fabriqué ailleurs dans la province. MOULINS à Bardoaux améliorés "Waterous" de différentes grandeurs avec Soies de 36 à 42 pouces. MACHINES à Laites avec 3 Soies de 11 pouces. MACHINES à Laites et Bouter combinés, avec deux soies de 16 pou pour bouter et 3 soies de 12 pou pour couper le lait. MACHINES pour compacter et rogner les lattes. PLANERS de toutes grandeurs et capacités. PLANERS et embouilleurs combinés. PLANERS et abouilleurs et moulins combinés. Et en tous sortes de machines pour travailler le bois. Aussi outils pour travailler les soies, Injecteurs Embroisseurs, REGULATEURS "Pickering", Courrois en caoutchouc, etc. etc. Les visiteurs à notre ville sont respectueusement invités de venir nous voir et nous nous ferons un plaisir de leur montrer notre STOCK DE MACHINERIES qui est maintenant le plus complet de ce genre que l'on puisse voir dans la Province.

GERANT W. A. ROSS 78, RUE ST-PAUL. Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

CHALIVES. Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRECHETTE, ECR., I. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien. Cher Monsieur, Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON. J'en ai eu l'occasion d'apprécier les effets tant à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne que je ne saurais pas nommer, j'en ai acheté une bouteille de ce Restaurateur, pour voir si elle aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombent rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommencerai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient. Bien à vous, O. N. FRECHETTE, Montréal, 21 novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPE, ST-JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral. On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve satisfait sous tous rapports de son emploi. Sans cesse je me recommande à mes amis de faire leur chevelure avec le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'usage est si profitable, et qui ne fait que leur chevelure tomber. Je suis sûr que le RESTAURATEUR DE ROBSON est le meilleur "par excellence" pour les cheveux. St-Jean-de-Matha, 15 mai 1895.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage depuis plusieurs années du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes: Je suis à son usage, les cheveux recourent; leur couleur est revivifiée. Ainsi mes cheveux, qui étaient depuis plus de trente ans, sont revenus "blonds" comme dans le temps de ma première jeunesse. Mes cheveux tombaient depuis longtemps le commencement de l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais employé la moitié d'une bouteille, mes cheveux cessèrent de tomber. Aujourd'hui, mes cheveux sont plus abondants que jamais. Ma femme qui souffrait de la même inconvénient, a vu ses cheveux, tous, ainsi, se relever. Mon fils, âgé de vingt-cinq ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de plusieurs toises, voit tomber ses cheveux de sa tête à ses pieds, et il a eu l'occasion de constater que le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'usage est si profitable, et qui ne fait que leur chevelure tomber. Je suis sûr que le RESTAURATEUR DE ROBSON est le meilleur "par excellence" pour les cheveux. St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1895.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT A 50 cts la bouteille.

VINS REPARATEURS DU CÉLÈBRE Dr DEBREYNE. Par une faveur toute spéciale nous sommes nouvellement LES SEULS CONSERVATIONNAIRES en AMÉRIQUE pour la vente des vins réparateurs PRÉPARÉS D'APRÈS LA RECHERCHE DU DOCTEUR DEBREYNE qui ont été obtenus par une méthode spéciale et qui ont été reconnus par l'Académie de Médecine de Paris. Ces vins conviennent tout particulièrement aux enfants et aux vieillards, aux convalescents, aux personnes éprouvées par la maladie et dans tout les cas où les TONIQUES et LES RECONSTITUANTS sont indiqués. QUINQUINA PHOSPHATÉ: \$1.00 la bouteille. VIN TONIQUE, à petit fortifiant 0.85 de VIN PHOSPHATÉ 0.50 de. Sur réception de l'argent, 6 exemplaires expédiés FRANCO DE PORT. Les RR. PP. TRAPPISTES, Orléans, Queb. 20 déc. 1895.—3m.

Liste des célèbres tabacs DE JOSEPH COTÉ. Le plus grand spécialiste de tabac canadien de la province de Québec. AMAC coupé: THRO 1/8, ROUGE, 1/10 QUINSEL 1/8, 1/4. ARACI en feuilles de toutes sortes. ARACI noir en plus 1/8 à fumer, et à cliquer. M. COTÉ a constamment en magasin considérable de PIPES, SACs A TABAC, CIGARETTES, etc. Un seul prix. 355 RUE ST-PAUL, PALAIS-QUEBEC. Télephone 475.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE CONDUISANT AU CELEBRE SAGUENAY

LE 21 APRÈS JEUDI, LE 2 JANVIER 1896, les trains partiront de Terminus rue St-André

DEPART DE QUEBEC 7.30 a. m. Express direct, Lundi et Jeudi, arrive à

ARRIVEE A QUEBEC 9.00 a. m. Malle locale partant de St-Raymond à

Sur la division des Basses Laurentides, les trains voyagent

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

Les trains font radeauement à Châteauguay, au lac St-Jean

TÉLÉGRAPHIE

Les ministres

Les banquiers se plaignent de la loi des successions

Diverses entreprises en faveur de la colonisation

Montréal, 20. Les ministres provinciaux ont été assésés ce matin, par une foule de solliciteurs.

L'une des plus importantes délégations était celle des banquiers qui se composait de MM. Geo. Hogue, R. F. Clouston, T. Wallerstein, Thomas, A. Pendergast et H. Stegman.

Ces messieurs se plaignent que la loi provinciale des taxes sur les successions frappe à la fois les résidents et ceux qui demeurent à l'étranger.

On se plaint aussi que les directeurs de banques sont tenus par la loi à voir à ce que la taxe soit payée avant que le transport des actions puisse être valide.

Le procureur général a promis de prendre la chose en sérieuse considération.

M. J. Rolland et le Dr Jacques, de cette ville, fondateurs des files de la Ste Faoe, ont eu une entrevue avec l'honorable M. Flynn, au sujet de la colonie que ce dernier se propose de fonder dans le Nord.

M. J. D. Rolland a aussi demandé de hâter l'arpentage dans la région de la rivière Maczsa, au nord de Laballo, ce qui sera probablement fait.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

M. Parizeau, M. P. P., le Rév. Messieus Primeau, de Boucherville, et M. Delorge et Vincent, représentants des cercles agricoles du comté de Boucherville, sont venus voir les ministres, au sujet de la fédération des bons chemins qui on est à organiser pour le comté de Chamby.

Chambre des Communes

Ottawa, 21. A l'ouverture de la chambre, cet après-midi, l'hon M. Foster a proposé que les débats sur la seconde lecture du bill rémodérateur de Manitoba, commencent mardi le 3 mars pour se continuer de jour en jour jusqu'à la fin.

L'hon. M. Laurier dit qu'il n'a pas d'objection à la motion, pourvu que le lundi soit consacré aux affaires des députés.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

La motion telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Puis le débat sur le budget continue jusqu'à 12.15 heures du matin entre MM. McDougall, McMullen et Perry. M. Smith a proposé l'ajournement du débat.

PAIN-KILLER Remède de Famille de ce Siècle

LE GRAND Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

Remède de Famille de ce Siècle

SERVICE DES MALLEES

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Table with columns: DESTINATION, MALLEES PAR COURRIERS, A. M., P. M., A. M., P. M.

Les lettres au sujet d'affaires ordinaires de la poste seront déposées au bureau de la poste de Québec

Chemin de fer Intercolonial

Le 21 après LUNDI, le 9 SEPTEMBRE 1895

Les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit:

Les trains quitteront Lévis

Accommodation pour Rivière-du-Loup

Express pour St-Jean, Halifax et Sidney

Accommodation pour Rivière-du-Loup

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup

Express direct de St-Jean, Halifax et Sidney

Accommodation de Campbellton et Rivière-du-Loup

Le train partant de Lévis à 5.30 hrs. laissera Rivière-du-Loup le dimanche soir, et non le samedi soir.

Les chars des trains express sont éclairés à l'électricité et chauffés avec la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le temps du Standard.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taxes de fret et des passages, en s'adressant à:

D. B. McDONALD, Agent Local de Québec

D. POTTINGER, Agent Local de Québec

Bureau du chemin de fer

Chemin de fer Intercolonial

Chemin de fer Intercolonial

Chemin de fer Intercolonial

Chemin de fer Intercolonial

Chemin de fer Intercolonial

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Route directe pour New-York, Boston et Portland

et toutes les cités de la Nouvelle-Angleterre.

Seule ligne ayant des chars directs, chars particuliers et chars directs entre Québec, Boston Springfield sans changements.

Ouverture de la nouvelle route entre Mégantic et St-Jean, N.-B.

LE 21 APRÈS LUNDI, 14 OCTOBRE 1895

Les trains circuleront comme suit:

Allant au Sud

PRÉSS-Départ de Québec, traverser, 1.19 p. m.

Départ de Lévis, à 2.00 p. m.

Arrive à Tring Junction à 4.05 p. m.

Arrive à St-François à 6.35 p. m.

Arrive à Sherbrooke à 7.50 p. m.

Arrive à St-François à 8.15 p. m.

Arrive à Boston à 8.12 p. m.

Arrive à New-York à 11.33 a. m.

Arrive à Portland à 8.25 a. m.

Arrive à St-Jean, N.-B., à 1.41 p. m.

Chars directs de Québec à Springfield, se radeauant à Sherbrooke avec les chars Palais Fullman pour Boston. Service direct de chars entre Québec et Boston.

ACCOMMODATION-Quitte Lévis à 11.30 p. m.

Départ de Beauce Junction à 4.40 a. m.

Départ de la Beauce Junction à 3.45 p. m.

Arrive à St-François à 4.25 p. m.

Arrive à St-François, traverser, à 12.30 p. m.

Allant au Nord

EXPRESS-Départ de New-York à 4.00 p. m.

Départ de Boston à 8.00 p. m.

Départ de Portland à 5.35 p. m.

Départ de St-Jean, N.-B., à 4.00 p. m.

Départ de Sherbrooke à 8.00 a. m.

Départ de Dudwell Junction à 9.00 a. m.

DERNIERE EDITION

"L'ELECTEUR"

Les passions politiques, l'esprit de parti, l'intérêt personnel, la soif du pouvoir, sont autant de causes puissantes qui...

TRAITRES!

M. Davies a déclaré au banquet des jeunes libéraux d'Ontario qu'il ne voterait pas une loi rémédiateur...

LA COMETE APPROCHE

Y aura-t-il une collision entre elle et la terre? Les conséquences...

NOUVELLE SUGGESTION

Pour régler la question scolaire - Toronto 21 - Le World se dit en mesure d'annoncer que l'intention du gouvernement...

ECHOS D'OTTAWA

Refus d'assister - Une décision importante - Ottawa 21 - Mlle Bennett Hughes, Wilson et Smith M. P. ont refusé d'assister à la réunion qui aura lieu à Toronto...

LA COMETE APPROCHE

Y aura-t-il une collision entre elle et la terre? Les conséquences...

NOUVELLE SUGGESTION

Pour régler la question scolaire - Toronto 21 - Le World se dit en mesure d'annoncer que l'intention du gouvernement...

LA COMETE APPROCHE

Y aura-t-il une collision entre elle et la terre? Les conséquences...

NOUVELLE SUGGESTION

Pour régler la question scolaire - Toronto 21 - Le World se dit en mesure d'annoncer que l'intention du gouvernement...

LA COMETE APPROCHE

Y aura-t-il une collision entre elle et la terre? Les conséquences...

NOUVELLE SUGGESTION

Pour régler la question scolaire - Toronto 21 - Le World se dit en mesure d'annoncer que l'intention du gouvernement...

LA COMETE APPROCHE

Y aura-t-il une collision entre elle et la terre? Les conséquences...

L'EXPOSITION PROVINCIALE A QUEBEC

Nous lisons dans la Semaine Commerciale: "La compagnie d'Exposition de Québec a tenu son assemblée générale annuelle samedi dernier, au bureau de son secrétaire M. P. T. Legaré, et a élu le conseil d'administration composé de dix membres dont suit la liste: "Hon. P. Landry, A. J. Taroutte, Lawrence Stafford, I. N. Belleau, Gus. Stewart, J. B. Laliberté, J. T. Frémont, J. A. Charlebois, Wm. J. Shaw, P. T. Legaré, Hon. John Sharples et Henri Carrier, M. M. J. B. Laliberté et W. J. Shaw sont deux nouveaux directeurs. "Aurons-nous l'Exposition provinciale cette année à Québec? "L'automne dernier, le bureau de direction avait adopté une résolution affirmative. Malheureusement, la compagnie n'a pu, dans l'histoire, faire l'acquisition du terrain nécessaire. Deux comités ont été à tour de rôle constitués avec mission de trancher la question; mais pour une raison ou pour une autre, ni l'un ni l'autre n'a pu encore s'entendre. Nous faisons des vœux pour que le nouveau conseil prenne une décision au plus vite. Si, comme nous l'espérons, l'administration Parent donne suite au projet de parc pour lequel l'Hôpital Général serait prêt à concéder à bail emphytéotique la presqu'île qui l'avisoine, la compagnie pourrait sans doute se faire concéder au même conditions un terrain à proximité du parc, ce qui en compléterait heureusement l'attraction. Puis le confrère ajoute que l'objection, que Montréal aura une exposition qui éclipsera la nôtre ne tient pas, parce qu'il est absolument impossible que les travaux soient prêts pour la date mentionnée. Nous approuvons complètement l'idée de la Semaine Commerciale. Il faut faire l'impossible pour avoir l'exposition à Québec, cette année, et surtout, pour que l'exposition soit un succès. Et pour cela décidons-nous au plus tôt.

LE BELL TELEPHONE

Demande l'émission de nouvelles debentures - Le 27 courant, il y aura une assemblée spéciale des actionnaires de la compagnie Bell Téléphone. Il paraît que cette assemblée spéciale a été convoquée dans le but d'obtenir pour les directeurs l'autorisation d'émettre de nouvelles debentures au montant de \$60,000. On ne sait pas encore pour quel but ces debentures seront émises. Le gérant de la compagnie, interrogé à ce sujet, a déclaré qu'il ne pouvait pas faire connaître maintenant au public le but de l'assemblée spéciale. Dans l'après-midi du 27 courant, il y aura aussi l'assemblée annuelle des actionnaires pour recevoir le rapport de l'année et élire les directeurs pour l'année qui commence.

UNE VICTIME DE LA RAGE

La cautérisation a été inutile - New-York 21 - Albert Benz un enfant de cinq ans dont les parents de meurtre dans Mauder street, à Williamsburg vient de mourir de la rage à l'hôpital Sainte Catherine après quatre jours et quatre nuits de souffrances épouvantables. Il y a deux mois environ, le jeune Benz fut attaqué dans la rue et mordu au visage par un chien errant. Sa mère le conduisit au dispensaire de l'hôpital Sainte-Catherine où sa blessure fut cautérisée. L'accident était pressenti, lorsque samedi dernier, le pauvre enfant a été pris des premiers symptômes de la rage. On l'a conduit de nouveau à l'hôpital et il a été placé dans une chambre isolée. Dès le premier moment les médecins ont compris qu'il n'y avait rien à faire. La terrible maladie s'était bien notement déclarée et il était trop tard pour l'envoyer à l'Institut Pasteur. Depuis lors, le malheureux enfant en dépit de tous les puissants narcotiques que l'on a pu lui administrer a été pris, à des intervalles de plus en plus fréquents, de terribles convulsions pendant lesquelles il aboyait comme un chien, couvait de la bouche et oscillait de mort. Depuis mardi à la suite de chacune de ses convulsions le petit malade s'élevait en sanglots et appelait sa mère à cet or et à cri. Mais on n'a pas jugé prudent de la lui laisser voir. Le père du jeune Benz qui aurait pu aussi contracter la rage, en embrassant l'enfant après une de ces convulsions, se fera traiter, dit-on, à l'Institut Pasteur.

SINGULIER CADEAU

Destiné à l'empereur d'Allemagne - Montevideo, Uruguay, 21. - Les Allemands résident en cette ville ont pris des mesures pour acheter un navire de guerre qui sera offert à l'empereur d'Allemagne. Un appel dans ce sens a été fait aux Allemands de la république Argentine pour se joindre à eux dans cette entreprise.

CONFLAGRATION

Incendie d'une gare - Providence, R. I., 21. - Une des plus grandes conflagrations qu'on ait vues en cette ville a eu lieu hier, vers minuit. Dix minutes après que l'alarme a été sonnée, toute la gare Union ne semblait plus qu'une masse de flammes.

Greenway résiste

La mission de Sir Donald Smith à Winnipeg - Le gouvernement manitobain ne fera aucune concession - Winnipeg, 21. - La visite de sir Donald Smith à Winnipeg, est le sujet de toutes les conversations politiques. La "Tribune", journal officiel de M. Greenway, dit dans un article de fond: "Nous pouvons affirmer aujourd'hui que la visite de Sir Donald Smith en notre ville a eu pour but de chercher à amener le gouvernement provincial à un règlement de la difficulté scolaire. Il n'y a aucun doute non plus qu'il est venu en qualité de plénipotentiaire spécial du gouvernement fédéral. Sir Donald a eu depuis son arrivée plusieurs longues entrevues avec l'hon. M. Greenway et Mgr Langevin. Quel sera le résultat de ces négociations? Nul ne peut le dire. Mais l'opinion générale est que M. Greenway ne se soumettra pas. Si Sir Donald Smith n'était en même temps que le représentant du gouvernement, le représentant d'un parti politique il serait peut-être possible d'espérer de la part de M. Greenway des concessions propres à satisfaire la minorité. Mais il sort d'une élection générale avec un mandat impératif de l'électorat de sa province qui déclare s'en vouloir tenir au système des écoles nationales. Ce serait s'écarter politiquement que de sacrifier les écoles publiques et l'on ne peut pas s'attendre à ce que M. Greenway brise sa carrière politique de si bonne grâce. La "Tribune" termine son article en disant que le gouvernement refusera les avances de Sir Donald Smith politement, attendu qu'il est absolument impossible que les travaux soient prêts pour la date mentionnée. Dans un autre article, la "Tribune" dit que le projet actuellement à l'étude au conseil des ministres, est la sécularisation complète de toutes les écoles. C'est, du reste, la forme que l'auteur de la loi de 1890, l'hon. Jos. Martin, voulait donner à tout le système d'éducation de la province. Cette mesure du gouvernement Greenway serait présentée à la législature avant la seconde lecture du bill réparateur aux communes, afin de faire disparaître la raison invoquée par quelques députés pour voter en faveur de la loi, c'est-à-dire que les catholiques sont obligés d'envoyer leurs enfants à des écoles protestantes. En sécularisant complètement les écoles, cette raison disparaît et le gouvernement Greenway espère qu'avec cette modification de 1890, la loi réparatrice ne pourra pas être adoptée aux Communes. Sir Donald Smith a donné hier, un dîner intime à l'hôtel Manitoba. Parmi les convives, il y avait le lieutenant-gouverneur Patterson, l'hon. M. Greenway, l'hon. Clifford Sifton, l'hon. Robert Watson, le maire Janeau, Mgr Langevin, le R. P. Drummond, S. J., le R. P. Guillet, O. M. I., le juge Bird, M. C. Chiquet, commissaire de la compagnie de la Baie d'Hudson et M. William White, surintendant du Pacifique Canadien.

MINES D'OR

Excitation depuis cette découverte - Parry Oik, 21. - La découverte de mines d'or dans la région une excitation qui dure toujours. Des milliers de personnes ont visité et croit et une grande compagnie s'est formée pour exploiter les mines. Des experts disent que la mine de quartz est de cinq pieds de profondeur et va donner plus de \$100 par tonne. Les hommes d'affaires et les cultivateurs ont abandonné leurs bureaux ou leurs terres pour se mettre dans les mines.

A JOHANNESBURG

Suites de la catastrophe - Johannesburg, 21. - Le président Krueger et les chefs des différents comités exécutifs du gouvernement de la république de l'Afrique-Sud ont fait un inspection sur la scène de l'explosion de dynamite à Viendendorp, un faubourg de cette ville, hier, et a visité plusieurs hommes, femmes, et enfants blessés dans les hôpitaux. Le président Krueger après avoir visité la scène de déolation, a déclaré que la compagnie de chemin de fer des Pays-Bas, à bord des wagons de laquelle la dynamite avait été explosée, aurait à payer le montant de dommages faits, qui sont évalués à \$1,000 pour le moins, le président a été grandement effrayé par les scènes dans les hôpitaux et ailleurs et en parlant de ces scènes, il a surtout appuyé sur le fait que les habitants de Johannesburg ont oublié leurs querelles et se sont unis pour venir en aide aux affligés. Le président Krueger a été élu président du comité de secours qui a été formé hier et pour lequel il a déjà été souscrit une somme de \$60,000.

UNE VILLE A MOITIE BRULÉE

Rencontre des insurgés et des espagnols - La Havana, 21. - Le général Gomez et Antonio Maceo avec leurs troupes combinées ont brûlé en partie la ville de Jantico, mardi soir. Avant l'occupation de la ville, ils ont brûlé 20 maisons, comprenant la prison de laquelle, ils ont relâché 24 prisonniers. Les troupes espagnoles ont fait bonne résistance mais elles ont été vaincues par le nombre de ses ennemis. Des renforts sont venus en aide aux assiégés et Maceo a été attaqué avec une nouvelle vigueur et ont blessé et tué douze hommes de Maceo. On dit même que Gomez a été blessé.

FAITS DIVERS

L'Église du St-Sacrement à Québec - La construction de l'église de l'Adoration Perpétuelle du St-Sacrement a été décidée hier soir. Le comité de construction a accepté les plans préparés par M. Taché, des Terres de la Couronne. MM. Beringuet et Lemay, architectes, auront la surveillance des travaux. Des soumissions seront demandées sous peu. Bureau des Examinateurs catholiques de Québec - La prochaine réunion du Bureau des Examinateurs catholiques de Québec aura lieu le 23 mardi de mars prochain (le 10), à 9 heures du matin, à l'École normale Laval, pour les personnes qui désirent obtenir un diplôme pour l'enseignement. Les aspirants doivent écrire au secrétaire sousigné le 15 jours d'avance et lui envoyer des certificats d'âge et de moralité. N. LACASSE Secrétaire. R. E. C. Q. Accusé de réception - Le chef Derval, de la brigade du feu, accuse réception d'un chèque de \$25 de M. Champion de la Royal Insurance Coy, en récompense de services rendus par la brigade lors de l'incendie à l'Asile du Beaufort. Fraude - Les autorités ont reçu avis du vice-consul anglais à Kansas City, qu'un projet de loterie qui l'on se propose de faire monner au Canada sous le nom de Louisiana Loan and Investment Coy n'est qu'une fraude immense. Comité des finances - Le comité de finances s'est réuni, avant hier soir, sous la présidence de l'évêché Languey. Parmi les membres battus aux dernières élections, M. T. Duchaine est le seul qui ait assisté à la séance. Le comité a décidé de recommander au Conseil d'accepter la démission de M. A. Plamondon et de recommander M. F. Bais pour le remplacer. Dans les livres de l'ex comptable, on a trouvé des erreurs pour une somme de \$2,000. La cité n'a cependant rien perdu et se ne sont que des erreurs arithmétiques. Le comité des chemins a dépassé de \$7,000 ses crédits et le comité du feu les a dépassés de \$2,000. M. M. Frankenberg est revenu avec sa demande d'une allocation de \$2,500 par année pour sa manufacture d'imperméables, mais l'affaire a été renvoyée. Société de St-Vincent de Paul - Il y aura réunion générale des membres de la Société de St-Vincent de Paul dimanche prochain, le dimanche du carême dans la grande salle des séances à la chapelle du patronage, à 7 h. P. M. Le même jour à huit heures du matin il y aura communion générale des membres à la chapelle du Patronage, à la messe conventuelle des enfants du Patronage. Cette messe remplacera à l'avenir celle qui se disait autrefois à sept heures dans la chapelle des Sœurs de la Charité. Il y aura chant musique et sormos. 2f. Offres généreuses - Les personnes qui achèteront d'ici au 15 mars prochain le Manuel de Droit Civique de M. Magnan, recevront gratuitement l'important ouvrage intitulé POLEMIQUE A PROPOS D'ENSEIGNEMENT, ENTRE MM. J. P. TARDIVEL ET C. J. MAGNAN. Ainsi, pour le modique somme de 60 centimes, on peut se procurer deux volumes de la plus grande actualité. Les deux volumes franco par la poste: 68 cents. S'adresser aux libraires suivants: Langlais, rue St-Joseph, St-Roch; Chaperon, rue de la fabrique, et Filteau, rue Buade, Québec. 20. Tous ceux qui feront parvenir à M. J. C. MAGNAN, par mandat poste, la somme de \$6.00 recevront TRIZIE exemplaires du Manuel de Droit Civique. Le prix du détail du Manuel étant de 60 cts, l'acheteur à la douzaine, obtient l'exemplaire qu'il recevra gratuitement, réalisera \$1.20 de profit par douzaine. Prière d'ajouter à l'envoi des \$6.00, 15 cts pour frais d'expédition. 20 février 1896 - 1073pts.

GRANDE VENTE

pour 15 Jours Réduction considérable SUR TOUTES NOS MARCHANDISES D'HIVER - ETOFFES A MANTEAUX, PELLETERIES, CHALES TRICOTÉS, &c., &c. Aussi nous profitons de cette occasion pour faire l'ouverture d'un grand lot d'articles de cuisine achetés à l'étranger, que nous vendrons au prix du manufacturier.

WM MICHAUD

183, RUE ST-JOSEPH, VIS-A-VIS L'EGLISE ST-ROCH. 11 mai 1895 - 1an2pts.

UNE MONTRE EN OR SOLIDE POUR \$7.50 - Voulez-vous une occasion de bon marché? Désirez-vous procurer le meilleur montre qui ait encore été offerte à ce prix jusqu'à présent. Ne craignez pas de dire oui! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et votre adresse, spécifiant si c'est une Montre pour dame ou une Montre découverte pour homme. Si vous ne l'aimez pas, ne la prenez pas. Nous croyons aux résultats des ventes considérables et rapides et aux profits modiques réalisés sur chacune de nos ventes. Nous ne vendons que des montres, pas de rebut.

The Universal Watch and Jewelry Manufacturing Co., Dept. 43, 503 SCHILLER THEATRE CHICAGO. Envoyez pour un catalogue qui vous est adressé gratuitement.

Département de confection POUR MESSIEURS!

HABILLEMENTS en Tweed, Habilllements de Bureau, PRIS SPECIAUX POUR LE MOIS DE FEVRIER! Habilllements de \$15.00 pour \$10.50. Habilllements de \$16.00 pour \$11.50. Habilllements de \$18.00 pour \$13.50. A choisir dans tout notre assortiment qui est le plus complet que l'on puisse trouver.

HABILLEMENTS POUR ENFANTS

A 20 par cent de réduction au comptant! Glover, Fry & Cie.

CANADA, Province de Québec, District de Québec, COUR SUPERIEURE 1941. Dame MARIE PHILIPPE SAVARD, de la paroisse de St-Joseph de Québec, épouse commune de JEAN-BAPTISTE EDOUARD JULIEN, manufacturier de cuir, domicilié de la paroisse de St-Joseph de Québec, d'abord autorisée à ester en justice, Demanderesse, Le dit CHARLES LEBEL dit BEAULIEU, Défendeur. Une action en séparation de corps a été, ce jour, intentée en cette cause. Québec 4 février 1896. J. E. PRINCE, Proc. Dem. 30. 4 février 1896 - 1m.

COUR DE CIRCUIT District de Beauce. Siégeant en le Village de St-Joseph de la Beauce. GODEFROI GREGOIRE, de la paroisse de Ste-Marie, du lieu appelé Scott's Junction, District de Beauce, marchand, Demandeur, No 31. ANSELME LAPOINTE, cultivateur, de la paroisse de St-Basile, District de Beauce, aujourd'hui domicilié aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au défendeur en cette cause de comparaitre devant cette cour, et ce sous peine de déchéance de son droit de se défendre, à la dernière publication de cet avis. St-Joseph, Beauce, 20 février 1896. VEZINA & CHASSÉ, G. C. C. G. T. MAMEL, Procureur de la demande. 22 février 1896 - 21.

CANADA, Province de Québec, District de Québec, COUR SUPERIEURE DE QUEBEC. MAGLOIRE GIGUERE, Demandeur, vs JEAN LORRÉ et al, Défendeur. Avis public est par le présent donné que l'acte de vente d'un bref vendition, Exposé de Bonis émané en cette cause, les meubles et effets des Saisie (Gagerie) le vingt-huitième jour de février, seront vendus le vingt-neufième jour de février, prochain, à DIX HEURES de l'après-midi, au Magasin des dits défendeurs, situé à la rue St-Joseph, No 400, en la cité de Québec, lesquels dits effets consistent en un stock général de chaussures, pour; hommes, femmes et enfants, etc, etc. Québec, 22 février 1896. LOUIS N. POULIN SERVAIS, H. C. S. 22 février 1896 - 1f.

Division Peterboro et Lakefield SECTION No 2 Avis aux Entrepreneurs DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au sousigné, et envoyées reçues à ce bureau jusqu'à midi, samedi, le 21 mars 1896, pour la construction d'un pont de quatre milles de Canal sur la division de Peterboro et Lakefield. Les plans et devis sont au bureau de l'Ingénieur en Chef du Département des Travaux de fer et Canaux, à Ottawa, Pet. Eng. au de l'Ingénieur Surintendant et être lus, ou des blancs de soumission peuvent être obtenus le ou après jeudi, le 13 février, 1896. Dans le cas de compagnie les signatures actuelles du nom au complet, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chacun des membres de la dite compagnie doivent accompagner la soumission, ainsi qu'un chèque de banque accepté pour la somme de \$7,500. Ce chèque de banque accepté doit être fait à l'ordre du maître des Ouvriers de Fer et Canaux et sera considéré et le soumissionnaire refusé d'entrer en contrat pour les travaux aux taux et termes spécifiés dans l'offre soumise. Le chèque de banque ainsi envoyé sera retourné aux soumissionnaires ne peuvent donc la soumission n'aura pas été acceptée. La plus haute ni aucune des soumissions ne sera écartonnée ni acceptée. Par ordre, J. H. BALDWIN, Secrétaire. Département des Canaux de Fer et Canaux, Ottawa, 17 février 1896.